



**Gemeng
Bettenduerf**



CERTIFICAT

En date du **27 août 2026** l'autorisation de bâtir pour la construction ci-dessous a été accordée conformément aux dispositions réglementaires ~~actuellement~~ en vigueur.

Autorisation de bâtir: **104/2026**

Genre de la construction: **Prolongation de l'autorisation N° 3/2025 pour mettre en conformité du déversoir d'orage existant- Parcelle 1441/1939 à Moestroff**

Localisation de la
construction:

**0, Rue de la Gare,
L-9382 Moestroff**

Le présent certificat est délivré conformément aux dispositions de l'article 37 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain. Les plans afférents peuvent être inspectés pendant le délai de recours devant les juridictions administratives aux bureaux du **service technique**.

Bettendorf, le 15.08.2026
Le Bourgmestre,
Patrick Mergen



Ce certificat est à afficher aux abords du chantier d'une manière accessible et lisible pour le public.

Le délai de recours devant les juridictions administratives court 3 mois à compter de la date d'affichage du présent certificat.